

**RESSOURCES AFFINOR INC.
ÉTATS FINANCIERS ANNUELS
EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI 2011 ET 2010
(UNE SOCIÉTÉ D'EXPLORATION)**

**AFFINOR RESOURCES INC.
ANNUAL FINANCIAL STATEMENTS
YEARS ENDED MAY 31, 2011 AND 2010
(AN EXPLORATION COMPANY)**

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

ÉTATS FINANCIERS

FINANCIAL STATEMENTS

Bilans	5	Balance Sheets
Résultats et Résultat Étendu	6	Earnings and Comprehensive Loss
Déficit	7	Deficit
Flux de trésorerie	8	Cash Flows
Notes complémentaires	9 à 19	Notes to Financial Statements



Rapport de l'auditeur indépendant

Independent Auditor's Report

Raymond Chabot Grant Thornton
S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec) H3B 4L8

Téléphone : 514 878-2691
Télécopieur : 514 878-2127
www.rcgt.com

Aux actionnaires de
Ressources Affinor Inc.

To the Shareholders of
Affinor Resources Inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la société Ressources Affinor Inc., qui comprennent les bilans aux 31 mai 2011 et 2010 et les états des résultats et résultat étendu, du déficit et des flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

We have audited the accompanying financial statements of Affinor Resources Inc., which comprise the balance sheets as at May 31, 2011 and 2010 and the statements of earnings and comprehensive loss, deficit and cash flows for the years then ended, and a summary of significant accounting policies and other explanatory information.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Management's responsibility for the financial statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of these financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Auditor's responsibility

Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audits. We conducted our audits in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we comply with ethical requirements and plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free from material misstatement.

An audit involves performing procedures to obtain audit evidence about the amounts and disclosures in the financial statements. The procedures selected depend on the auditor's judgment, including the assessment of the risks of material misstatement of the financial statements, whether due to fraud or error. In making those risk assessments, the auditor considers internal control relevant to the entity's preparation and fair presentation of the financial statements in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the entity's internal control. An audit also includes evaluating the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates made by management, as well as evaluating the overall presentation of the financial statements.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société Ressources Affinor Inc. aux 31 mai 2011 et 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

Observations

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la note 1 des états financiers qui indique que la société a un déficit accumulé de 6 175 510 \$ au 31 mai 2011. Cette situation, conjuguée aux autres questions exposées dans la note 1, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E. N.C. R. L.¹

Montréal
Le 16 janvier 2012

We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our audit opinion.

Opinion

In our opinion, the financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of Affinor Resources Inc. as at May 31, 2011 and 2010 and the results of its operations and its cash flows for the years then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Emphasis of matter

Without qualifying our opinion, we draw attention to Note 1 in the financial statements which indicates that the Company has an accumulated deficit of \$6,175,510 as of May 31, 2011. These conditions, along with other matters as set forth in Note 1 indicate the existence of a material uncertainty that may cast significant doubt about the Company's ability to continue as a going concern.

Raymond Chabot
Grant Thornton LLP¹

Montréal
January 16, 2012

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 18510

¹ Chartered accountant auditor permit no. 18510

RESSOURCES AFFINOR INC
AFFINOR RESOURCES INC

BILANS			BALANCE SHEETS
31 MAI	2011	2010	MAY 31
	\$	\$	
ACTIF			ASSETS
Actif à court terme			Current assets
Taxes de vente à recevoir	7 999	7 791	Sales tax receivable
PASSIF			LIABILITIES
Passif à court terme			Current liabilities
Comptes fournisseurs et charges à payer	75 111	248 271	Accounts payable and accrued liabilities
Dû à des particuliers, sans intérêt	-	15 000	Due to individuals, without interest
Dû à des administrateurs, sans intérêt	-	69 021	Due to directors, without interest
	75 111	332 292	
Débeture convertible (note 3)	91 714	-	Convertible debenture (Note 3)
	166 825	332 292	
CAPITAUX PROPRES NÉGATIFS			SHAREHOLDERS' DEFICIENCY
Capital-actions (note 4)	5 328 036	5 328 036	Capital stock (Note 4)
Composante capitaux propres de la débeture convertible	204 037	-	Equity component of convertible debenture
Surplus d'apport	484 611	484 611	Contributed surplus
Déficit	(6 175 510)	(6 137 148)	Deficit
	(158 826)	(324 501)	
	7 999	7 791	

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION /
ON BEHALF OF THE BOARD

Claude Veillette , Administrateur / Director

Martin Nicoletti , Administrateur / Director

RESSOURCES AFFINOR INC**AFFINOR RESOURCES INC****RÉSULTATS ET RÉSULTAT
ÉTENDU****EARNINGS AND
COMPREHENSIVE LOSS
YEARS ENDED MAY 31****EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI****2011****2010**

	\$	\$	
Dépenses			Expenses
Information aux actionnaires et frais d'enregistrement	-	358	Information to shareholders and registration fees
Honoraires professionnels	31 616	10 583	Professional fees
Honoraires de consultants	23 520	5 350	Consultants fees
Intérêts	-	40	Interest
	<u>(55 136)</u>	<u>(16 331)</u>	
Autres éléments			Other elements
Gain sur règlement de dette	<u>16 774</u>	<u>-</u>	Gain on debt settlement
Perte nette et résultats étendu	<u>(38 362)</u>	<u>(16 331)</u>	Net loss and comprehensive loss
Perte nette par action de base et diluée	<u>(0.00)</u>	<u>(0.00)</u>	Basic and diluted net loss per share
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	<u>11 054 489</u>	<u>11 054 489</u>	Weighted average number of shares outstanding

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

RESSOURCES AFFINOR INC**AFFINOR RESOURCES INC**

DÉFICIT			DEFICIT
EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI	2011	2010	YEARS ENDED MAY 31
	\$	\$	
DÉFICIT			DEFICIT
Solde au début de l'exercice	(6 137 148)	(6 120 817)	Balance, beginning of year
Perte nette	<u>(38 362)</u>	<u>(16 331)</u>	Net loss
Solde à la fin de l'exercice	<u>(6 175 510)</u>	<u>(6 137 148)</u>	Balance, end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

FLUX DE TRÉSORERIE			CASH FLOWS
EXERCICES TERMINÉS LES 31 MAI	2011	2010	YEARS ENDED MAY 31
	\$	\$	
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			OPERATING ACTIVITIES
Perte nette	(38 362)	(16 331)	Net loss
Éléments hors caisse:			Non cash elements
Gain sur règlement de dette	(16 744)	-	Gain on debt settlement
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement :			Changes in non-cash operating working capital items :
Taxe de vente à recevoir	(208)	(2 052)	Sales tax receivable
Frais payés d'avance	-	358	Prepaid expenses
Comptes fournisseurs et charges à payer	55 344	18 025	Accounts payable and accrued liabilities
	-----	-----	
Augmentation nette de l'encaisse	-	-	Increase in cash
Encaisse au début de l'exercice	-	-	Cash, beginning or year
Encaisse à la fin de l'exercice	-	-	Cash, end of year

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

The accompanying notes are an integral part of the financial statements.

1 - STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Ressources Affinor Inc. (Affinor ou la Société) a été constituée en vertu de la Loi intitulée Company's Act de la Colombie-Britannique. En avril 2006, Affinor a été prorogée sous la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Société se spécialisait dans l'exploration aurifère au Canada et en Guinée. La Société n'a pas encore déterminé si ses propriétés minières renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. L'exploration et la mise en valeur de gisements de minéraux impliquent d'importants risques financiers. Le succès de la Société dépendra d'un certain nombre de facteurs, entre autres, les risques liés à l'exploration et à l'extraction, les questions relatives à la réglementation ainsi que les règlements en matière d'environnement et autres règlements. La société a cessé ses activités d'exploration depuis 2009.

Pour l'exercice terminé le 31 mai 2011, la Société a enregistré une perte nette de 38 362 \$ (16 331 \$ en 2010) et a un déficit de 6 175 510 \$ au 31 mai 2011 (6 137 148 \$ en 2010). De plus, la Société n'a pas généré de revenus ni de flux de trésorerie provenant de son exploitation. La direction cherche périodiquement à obtenir du financement sous forme d'émission d'actions, d'exercice de bons de souscription et d'options d'achat d'actions afin de poursuivre ses activités et malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. Si la direction ne parvenait pas à obtenir de nouveaux fonds, la Société pourrait alors être dans l'incapacité de poursuivre ses activités.

Compte tenu de ces faits, il existe un doute important relativement à la capacité de la Société de poursuivre ses activités.

1 - STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN

Affinor Ressources Inc. (Affinor or the Company) was incorporated under the Company's Act of British Columbia. In April 2006, Stellar was prorogued under the Canada Business Corporations Act. The Company was specialized in exploration of gold mining assets located in Canada and Guinea. The Company has not yet determined whether its mining properties have economically recoverable ore reserves. The exploration and development of mineral deposits involves significant financial risks. The success of the Company will be influenced by a number of factors, including exploration and extraction risks, regulatory issues, environmental regulations and other regulations. The company has ceased exploration activities since 2009.

For the year ended May 31, 2011, the Company recorded a net loss of \$ 38,362 (\$16,331 in 2010) and has deficit of \$6,175,510 as at May 31, 2011 (\$ 6,137,148 in 2010). Furthermore, the Company did not generate any income nor cash flows from its operation. Management periodically seeks additional forms of financing through the issuance of shares and the exercise of warrants and share purchase options to continue its operations, and in spite of obtaining such financings in the past, there is no guarantee of success for the future. If the management is unable to obtain new funding, the Company may be unable to continue its operations.

These conditions raise significant doubt regarding the Company's ability to continue as a going concern.

1- STATUTS CONSTITUTIFS, NATURE DES ACTIVITÉS ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION (suite)

Les états financiers ci-joints ont été établis selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, où les actifs sont réalisés et les passifs acquittés dans le cours normal des activités et ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes du bilan si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée. Ces ajustements pourraient être importants.

2- PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent les principales conventions comptables suivantes :

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur. Aucune information sur la juste valeur n'est présentée lorsque la juste valeur comptable correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants comptabilisés dans les états financiers et les éléments présentés dans les notes afférentes.

Les éléments les plus importants nécessitant l'utilisation d'estimations de la direction et d'hypothèses sont relatifs à l'évaluation des composantes passif et capitaux propres de la débenture convertible et à la provision d'impôts sur les bénéfices et impôts miniers. Ces estimations et hypothèses ont été formulées par la direction à l'aide d'un jugement éclairé, en fonction des renseignements géologiques les plus récents et de ses lignes de conduite ainsi que des hypothèses à l'égard des affaires futures, de la conjoncture des marchés financiers et de la conjoncture économique future.

Les résultats réels pourraient différer des estimations utilisées pour la préparation des présents états financiers et ces écarts pourraient être importants.

1 - STATUTE OF INCORPORATION, NATURE OF ACTIVITIES AND GOING CONCERN (continued)

The accompanying financial statements have been prepared on a going concern basis, which contemplates the realization of assets and liquidation of liabilities during the normal course of operations and do not reflect the adjustments to the carrying values of assets and liabilities, the reported revenues and expenses and balance sheet classifications that would be necessary if the going concern assumption would not be appropriate. These adjustments could be material.

2- SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES

The financial statements were prepared in accordance with Canadian generally accepted accounting principles and include the following significant accounting policies:

BASIS OF PRESENTATION

The financial statements are prepared using the historical cost method, except for certain financial instruments that are recognized at fair value. No information on fair value is presented when carrying amount corresponds to a reasonable approximation of the fair value.

USE OF ESTIMATES

The preparation of financial statements in accordance with Canadian generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the amounts reported in the financial statements and disclosures in the notes thereto.

The most significant items requiring the use of management estimates and valuation assumptions are related to the assessment of liability and equity components of convertible debenture and income and mining taxes provision. These estimates and valuation assumptions were made by management using careful judgment, based on the most current geological information available and its planned course of action, as well as assumptions about future business, economic and capital market conditions.

Actual results could differ from estimates used in preparing these financial statements and such differences could be material.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS**

La Société applique le chapitre 3870 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés portant sur la rémunération à base d'actions. Ainsi, le coût des options octroyées aux dirigeants, aux administrateurs et aux consultants est comptabilisé aux résultats à titre de charge de rémunération, selon la méthode fondée sur la juste valeur. La juste valeur des options d'achat d'actions à la date d'attribution est déterminée selon la méthode Black-Scholes d'évaluation du prix des options. La dépense de rémunération aux dirigeants et administrateurs est comptabilisée sur la période d'acquisition des options d'achat d'actions. Le coût de rémunération des options attribuées à des consultants est constatée sur la période de service et mesuré selon la juste valeur des options jusqu'à la plus rapprochée de la date d'acquisition des droits du consultant ou de la date à laquelle l'autre partie a achevé l'exécution de ses obligations en fournissant les services. Les options qui s'acquiescent immédiatement sont évaluées à la juste valeur à la date d'attribution. La contrepartie payée lorsque l'option est exercée et la juste valeur des options exercées sont ajoutées au capital-actions.

PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS

Les propriétés minières sont comptabilisées au coût. Les frais d'exploration et de mise en valeur de ces propriétés, diminution faite des crédits d'impôts et des droits miniers remboursés relatifs à ces frais sont reportés. Au moment où une décision d'aller en exploitation est prise, les coûts relatifs à ce gisement inscrits aux propriétés minières et aux frais reportés, sont virés aux immobilisations. Ces coûts seront alors amortis en se basant sur les unités de production de l'exercice et les réserves de minerais probables et prouvées. S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, celui-ci est dévalué à sa valeur nette de réalisation.

La direction de la Société revoit régulièrement la valeur comptable des actifs aux fins de dévaluation. La récupération des montants indiqués au titre des propriétés minières et des frais d'exploration reportés connexes dépend de la découverte de réserves économiquement récupérables, de la confirmation des intérêts de la Société dans les titres miniers, de la capacité de la Société d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et de la production rentable future ou du produit de la cession de tels biens.

**2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)****STOCK-BASED COMPENSATION**

The Company applies Section 3870 of the CICA Handbook related to stock-based compensation. The cost of options granted to officers, directors and consultants is accounted for as compensation cost under operations using the fair value-based method. The fair value of stock options at the grant date is determined according to the Black-Scholes options pricing model. For officers and directors, compensation expense is recognized over the vesting period of the stock options. The compensation cost of options issued to consultants is recognized over the related service period and measured according to the fair value of the options until the earlier of the consultant's option vesting date or the date on which the other party has completed performance of its obligations by providing the services. Options which vest immediately are measured at the fair value on the grant date. The considerations paid when the options are exercised and the fair values of the options exercised are added to capital stock.

MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES

Mining properties are recorded at cost. Exploration and development costs reduced by tax credits and mining rights related to these expenses are deferred. When a decision is made to bring an orebody into production, the costs related to the orebody, recorded under mining properties and deferred expenses are transferred to fixed assets; they will then be amortized, based on the units of production of the year and the probable and proven ore reserves. If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value.

The Company's management reviews the carrying values of assets on a regular basis to determine whether any write-downs are necessary. The recoverability of amounts recorded for mining properties and deferred exploration expenses depends on the discovery of economically recoverable reserves, confirmation of the Company's interest in the mining claims, the ability of the Company to obtain the necessary financing to complete the development, and future profitable production or proceeds from the disposition thereof.

2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**PROPRIÉTÉS MINIÈRES ET FRAIS D'EXPLORATION REPORTÉS (suite)**

Les propriétés minières et les frais d'exploration reportés sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Si la direction n'a pas d'information suffisantes pour estimer les flux de trésorerie futurs estimatifs pour évaluer la possibilité de recouvrement des montants capitalisés, la direction évalue le recouvrement de montants indiqués à titre de propriétés minières et de frais d'exploration reportés en comparant leur juste valeur à leur valeur comptable sans effectuer un test de recouvrabilité. Elle prendra également en considération si les résultats de travaux d'exploration justifient des investissements additionnels, si les intérêts de la Société dans les claims miniers ont été confirmés, si la Société a la capacité d'obtenir le financement nécessaire pour mener à terme la mise en valeur et la production rentable future ou si la cession des propriétés minières se fera pour un montant supérieur à leur valeur comptable.

S'il est établi que les coûts capitalisés d'acquisition et d'exploration ne sont pas récupérables selon la durée de vie estimative de la propriété, ou si le projet est abandonné, ceux-ci sont dévalués à leur valeur nette de réalisation. Les montants inscrits pour les propriétés minières et les frais d'exploration reportés ne représentent pas nécessairement la valeur présente ou future.

CONVENTION D'OPTIONS SUR DES PROPRIÉTÉS MINIÈRES

À l'occasion, la Société acquiert ou cède des propriétés minières conformément aux modalités de conventions d'options. Comme les options peuvent être exercées selon le bon vouloir de leur titulaire, les montants à payer ou à recevoir ne sont pas comptabilisés. Les paiements relatifs aux options sont comptabilisés à titre de coûts ou d'encaissements découlant de propriétés minières lorsque ces paiements sont faits ou reçus.

IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES FUTURS

La Société utilise la méthode de l'actif et du passif d'impôts futurs pour comptabiliser ses impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, des actifs et des passifs d'impôts futurs sont constatés pour les incidences fiscales attribuables aux écarts entre les valeurs comptables des actifs et des passifs existants dans les états financiers et leurs valeurs fiscales

2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES (continued)**MINING PROPERTIES AND DEFERRED EXPLORATION EXPENSES (continued)**

The mining properties and deferred exploration expenses are tested for impairment when events or changes in circumstances indicate that the carrying amount may not be recoverable. In the event that the Company has insufficient information to estimate future cash flows to test the recoverability of the amounts capitalized, management measures the recoverability of amounts indicated as mining deposits and deferred exploration expenses by comparing their fair value to their carrying amount, without performing a recoverability test. It will also determine whether the results of exploration work justify additional investments, whether the Company's interest in the underlying mineral claims is confirmed, whether the Company is able to obtain necessary financing to complete the development, and whether future profitable production or proceeds from the disposal of mining deposits will be for an amount greater than their carrying amount.

If it is determined that capitalized acquisition and exploration costs are not recoverable over the estimated economic life of the property, or if the project is abandoned, the project is written down to its net realizable value. The amounts shown for mining properties and deferred exploration expenses do not necessarily represent present-time or future values.

MINING PROPERTIES OPTIONS AGREEMENTS

From time to time, the Company may acquire or dispose of mining properties pursuant to the terms of options agreements. Due to the fact that options are exercisable entirely at the discretion of the options, the amounts payable or receivable are not recorded. Option payments are recorded as mining property costs or recoveries when the payments are made or received.

FUTURE INCOME AND MINING TAXES

The Company uses the asset and liability method of accounting for income taxes. Under this method, future tax assets and liabilities are recognized for the tax consequences attributable to differences between the financial statements carrying amounts of existing assets and liabilities and their respective tax bases. Future tax assets and liabilities are measured using enacted or substantively enacted tax rates

**2 - PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES
(suite)****IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔTS MINIERES
FUTURS (suite)**

correspondantes. Les actifs et les passifs d'impôts futurs sont mesurés par application des taux en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qu'il est à prévoir, s'appliqueront au bénéfice imposable des exercices au cours desquels ces écarts temporaires sont censés être recouverts ou réglés. L'incidence d'une modification des taux d'imposition sur les actifs et les passifs d'impôts futurs est constatée dans les résultats de l'exercice, qui comprend la date d'entrée en vigueur de la modification. La Société établit une provision pour moins-value à l'égard des actifs d'impôts futurs si, selon les renseignements disponibles, il est plus probable qu'improbable qu'une partie ou la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont constatés initialement à la juste valeur et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement, tel que décrit ci-après. Leur classement dépend de l'objet visé lorsque les instruments financiers ont été acquis ou émis, de leurs caractéristiques et de leur désignation par la Société. La comptabilisation à la date de transaction est utilisée.

Autre passifs financiers

Les autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les intérêts calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif sont présentés distinctement à l'état des résultats et résultat étendu.

Les comptes fournisseurs et charges à payer, le dû à des administrateurs, le dû à des particuliers et la débenture convertible sont classés comme autres passifs financiers.

**2 - SIGNIFICANT ACCOUNTING POLICIES
(continued)****FUTURE INCOME AND MINING TAXES (continued)**

that are expected to apply to taxable income in the years during which those temporary differences are likely to be recovered or settled. The effect on future tax assets and liabilities of a change in tax rates is recognized in income in the year that includes the enactment date. The Company establishes a valuation allowance against future income tax assets if, based on available information, it is more likely than not that some or all of the future tax assets will not be realized.

FINANCIAL INSTRUMENTS

Financial assets and financial liabilities are initially recognized at fair value and their subsequent measurement is dependent on their classification as described below. Their classification depends on the purpose for which the financial instruments were acquired or issued, their characteristics and the Company's designation of such instruments. Settlement date accounting is used.

Other liabilities

Other financial liabilities are measured at amortized cost using the effective interest method. Interest calculated using the effective interest method is distinctly presented in earnings and comprehensive loss.

Accounts payable and accrued liabilities, due to directors, due to individuals and convertible debenture are classified as other financial liabilities.

3 - DÉBENTURE CONVERTIBLE

Au cours de l'exercice, la société a cédé à un de ses actionnaires des comptes fournisseurs, des dus à des particuliers et à des administrateurs totalisant 295 751 \$ en contrepartie d'une débenture convertible, d'une valeur nominale de 295 751 \$, taux d'intérêt nominal de 10% (taux effectif de 51%), capital et intérêts cumulés remboursables à l'échéance en mai 2014. La débenture est convertible en actions ordinaires au gré du détenteur au prix de conversion de 0,05 \$ par action.

Cette débenture convertible est comptabilisée selon sa substance et comprend à la fois une composante passif et une composante capitaux propres.

La composante passif est calculée à la valeur actualisée des paiements d'intérêt et du remboursement du capital escomptée à un taux de 50% représentant le taux d'intérêt qui aurait été demandé pour une débenture non convertible au moment de l'émission. La composante capitaux propres a été évaluée à partir du montant résiduel de la valeur de l'instrument pris dans son ensemble après déduction du montant déterminé séparément pour la composante passif.

3- CONVERTIBLE DEBENTURE

During the year, the Company sold to one of her shareholder accounts payable, due to individuals and to directors totalling \$ 295,751 , for a convertible debenture with a face value of \$ 295,751 nominal interest rate of 10% (effective rate of 51%), principal and accrued interest payable at maturity in May 2014. The debenture can be converted at the holder's option in common shares at market price diminished by a discount of 15 %, with a minimum conversion price of \$0.05 per share.

These convertible debentures are recorded at their substance and financial statements are presented according to their own component, valued at their fair value at the time of issue.

The debt component is calculated the present value of interest payment and the refund of principal discounted at a rate of 50% representing the rate of interest that would have been requested for a non-convertible debenture at the time of issuance. The equity component was evaluated from the residual amount of the value of the instrument as a whole after deduction of the amount determined separately for the liability component.

	Composante Dette / Debt Component	Composante Capitaux propres / Equity Component	Total	
	\$	\$	\$	
Valeur à l'émission	91 715	204 036	295 751	Issued value

4 - CAPITAL-ACTIONS

Autorisé :

Nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

	2011		2010		
	Nombre Number	Montant Amount	Nombre Number	Montant Amount	
		\$		\$	
Solde au début et à la fin de l'exercice	<u>11 054 489</u>	<u>5 328 036</u>	<u>11 054 489</u>	<u>5 328 036</u>	Balance, beginning and end of year

Régime d'options d'achat d'actions

La Société a adopté un régime d'options d'achat d'actions (le "régime") selon lequel les membres du conseil d'administration peuvent, de temps à autre, attribuer des options permettant à ses administrateurs, dirigeants, employés et consultants d'acquérir des actions ordinaires. Les conditions et le prix d'exercice de chaque option sont déterminés par les membres du conseil d'administration mais ne peut être inférieur au prix escompté.

Le régime stipule que le nombre maximum d'actions ordinaires dans le capital de la Société qui pourrait être réservé pour attribution en vertu du régime est égal à 1 500 000 actions ordinaires et le nombre maximal d'actions ordinaires réservées à l'attribution des options à un seul détenteur ne peut dépasser 5 % (2 % pour les consultants, employés et personnes qui fournissent des services de relation avec les investisseurs) des actions ordinaires en circulation à la date d'attribution. Les options peuvent être exercées sur une période de 5 ans après la date d'attribution.

Les options sont exerçables dès leur attribution sauf pour les personnes fournissant des services de relation avec les investisseurs. Les options octroyées à des personnes qui fournissent des services de relations avec les investisseurs seront acquises graduellement sur une période de 12 mois, et ce, à raison du quart des actions visées à chaque trimestre.

4 - CAPITAL STOCK

Authorized:

Unlimited number of common shares without par value.

Stock option plan

The Company maintains a stock option plan (the "Plan") whereby the Board of Directors may from time to time grant to employees, officers, directors and consultants, options to acquire common shares in such numbers, for such terms and at such exercise prices as may be determined by the Board but cannot be lower than the discounted price.

The Plan provides that the maximum number of common shares in the capital of the Company that may be reserved for issuance under the Plan is equal to 1,500,000 common shares and that the maximum number of common shares which may be reserved for issuance to any option may not exceed 5% (2% for consultants, employees and supplier of investor's relation services) of the common shares outstanding at the time of grant. These options may be exercised over a period of 5 years after the date of grant.

Options granted are exercisable at the day of grant except for persons performing investor relations activities. Options granted to supplier of investor's relations services must at a minimum vest in stages over a period not less than 12 months with no more than one fourth of the options vesting in any three-month period.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2011 ET 2010
NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MAY 31, 2011 AND 2010
4 - CAPITAL-ACTIONS (suite)

Les variations dans les options d'achat d'actions de la Société se détaillent comme suit :

	2011		2010		
	Nombre d'options/ Number of options	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	Nombre d'options/ Number of options	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	465 000	0.31	465 000	0.31	Balance, beginning of year
Échues	(465 000)	0.31	-	-	Expired
Solde à la fin de l'exercice	-	-	465 000	0.31	Balance, end of year

4 - CAPITAL STOCK (continued)

A summary of changes in the Company's common share purchase options is as follows:

Au 31 mai 2011, aucune option en circulation (465 000 options en circulation et exerçables au 31 mai 2010).

At May 31, 2011, no options outstanding (465,000 options outstanding and exercisable at May 31, 2010).

Bons de souscription

Les bons de souscription en circulation permettent à leur détenteur de souscrire à un nombre équivalent d'actions ordinaires comme suit:

Warrants

Outstanding common share purchase warrants, entitling their holders to subscribe to an equivalent number of common shares, as follows:

	2011		2010		
	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	Nombre de bons de souscription / Number of warrants	Prix moyen pondéré de levée / Weighted average exercise price \$	
Solde au début de l'exercice	-	-	1 400 000	0.15	Balance, beginning of year
Expirés	-	-	(1 400 000)	0.15	Expired
Solde à la fin de l'exercice	-	-	-	-	Balance, end of year

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 MAI 2011 ET 2010NOTES TO FINANCIAL STATEMENTS
MAY 31, 2011 AND 2010

5 -IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le taux d'imposition effectif de la société est différent du taux d'imposition combiné fédéral et provincial de l'impôt sur le revenu au Canada. Cette différence résulte des éléments suivants :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$
Perte avant impôts sur les bénéfices	(38 362)	(16 331)
Impôts sur les bénéfices aux taux d'imposition combiné fédéral et provincial de 29,28 % (30,48 % en 2010)	(11 230)	(4 978)
Différence entre les taux d'impôts futurs et les taux d'impôts statutaires	911	585
Perte autre qu'en capital qui expire	-	42 112
Variation de la provision pour moins value	10 319	(37 719)
Impôts sur les bénéfices	<u>-</u>	<u>-</u>

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
	\$	\$

Au 31 mai, les actifs et passifs d'impôts futurs se détaillent comme suit :

Actif d'impôts futurs

Propriétés minières	140 352	140 352
Frais d'exploration reportés	457 480	457 480
Pertes autres qu'en capital ⁽¹⁾	478 712	461 854
Perte en capital ⁽²⁾	1 561	1 561
Frais d'émission d'actions	-	2 027
Immobilisations	10 542	10 542
	<u>1 088 647</u>	<u>1 073 816</u>
Provision pour moins value	<u>(1 088 647)</u>	<u>(1 073 816)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

⁽¹⁾ Au 31 mai 2011 les dates d'expiration des pertes autres qu'en capital à reporter aux années futures sont les suivantes :

	<u>Fédéral</u>	<u>Provincial</u>
	\$	\$
2012	340 185	336 647
2015	248 443	245 494
2026	189 403	174 487
2027	447 669	403 836
2028	345 425	344 646
2029	139 272	137 137
2030	36 680	36 680
2031	45 897	45 897
	<u>1 792 974</u>	<u>1 724 824</u>

⁽²⁾ La société a accumulé des pertes en capital de 11 605 \$ (11 605 \$ en 2010) qui sont applicables contre les gains en capital futurs.

Au 31 mai 2011, un montant de 6 499 \$ de crédit d'impôts à l'investissement fédéral pouvant être utilisés contre de l'impôt à payer, sont reportables sur 20 ans et expirent entre 2026 et 2028.

5 - INCOME TAXES

The Company's effective income tax rate differs from the combined federal and provincial income tax rate in Canada. The difference results from the following :

Loss before income taxes
Income taxes at combined federal and provincial income tax rates of 29.28 % (30.48 % in 2010)
Difference between tax rates and futures statutory tax rates
Expired non capital loss
Valuation allowance variance
Income taxes

As at May 31, future income tax assets and liabilities are as follows:

Future income tax assets

Mining properties
Deferred exploration charges
Non capital losses carried forward ⁽¹⁾
Capital losses carried forward ⁽²⁾
Share issuance charges
Fixed assets

⁽¹⁾ As at May 31, 2011, the expiring dates of tax losses available for future years are the following :

⁽²⁾ The Capital losses available to reduce future capital gains amounts to \$11,605 (\$11,605 in 2010).

On May 31, 2011, an amount of \$ 6,499 of federal investment tax credit could be used against the tax payable, are carried forward over 20 years and expire in 2026 and 2028.

6 - INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

La Société définit son capital par les capitaux propres, incluant le régime d'options d'achat d'actions. Le capital négatif est donc de 158 826 \$ au 31 mai 2011 et de 324 501 \$ au 31 mai 2010, soit une diminution de 166 215 \$ au cours de l'exercice.

La variation provient de la perte d'opération de 38 362 \$ et de l'émission d'une débenture convertible.

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont les suivants :

- Préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation et soutenir la stratégie d'exploration des propriétés minières afin d'offrir un rendement aux actionnaires ;
- Maintenir une structure du capital optimale afin de privilégier le financement de sa stratégie de croissance.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements en fonction des changements qui touchent la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut émettre de nouvelles actions pour améliorer sa flexibilité et sa performance financière. Les objectifs, les politiques et les procédures de la Société en matière de gestion de capital n'ont pas changé depuis l'exercice précédent.

La Société n'est soumise à aucune exigence imposée par des autorités réglementaires concernant son capital.

7- INSTRUMENTS FINANCIERS

6 - CAPITAL DISCLOSURES

The Company defines its capital as shareholders' equity, including the stock-option plan. Capital deficiency is \$ 158,826 as at May 31, 2011 and \$ 324,501 as at May 31, 2010, a decrease of \$ 166,215 during the year.

The variation is due to the net loss of \$ 38,362 and the issuance of a convertible debenture.

The Company's objectives when managing capital are as follows:

- to safeguard the Company's ability to continue as a going concern and to support its growth strategy of mining properties exploration to provide returns to shareholders ;
- to maintain an optimal capital structure to encourage the financing of its growth strategy.

The Company manages and adjusts its capital structure in conjunction with economic conditions and risk characteristics of underlying assets. In order to maintain or adjust its capital structure, the Company may issue new shares to improve its financial performance and flexibility. The Company's capital objectives, policies and procedures are unchanged since the previous year.

The Company is not subject to any capital requirements imposed by a regulator.

7- FINANCIAL INSTRUMENTS

	2011	2010
Valeur comptable Carrying amount \$	Juste valeur Fair Value \$	Juste valeur Fair Value \$
Passifs financiers / Financial Liabilities		
Comptes fournisseurs et charges à payer / Accounts payable and accrued liabilities	75 111	248 271
Dû à des particuliers / Due to Individuals	-	15 000
Dû à des administrateurs / Due to directors	-	69 021
Débenture convertible / Convertible debenture	91 715	-
	<u>166 826</u>	<u>332 292</u>

**8 - OBJECTIFS ET POLITIQUES EN MATIÈRE DE
GESTION ET RISQUES FINANCIERS**

La Société est exposée à divers risques qui résultent de ses opérations et ses activités d'investissement.

La direction de la Société gère ses risques financiers. La Société n'a pas conclu d'entente d'instruments financiers y compris les instruments financiers dérivés à des spéculations.

a) Risque de liquidité

Le risque de liquidité vise à maintenir un montant suffisant de trésorerie et à veiller à ce que la société dispose de sources de financement telles que les investissements privés et publics par un montant suffisant.

Les comptes fournisseurs et charges à payer sont dus au cours du prochain exercice. La débenture convertible vient à échéance en mai 2014.

b) Risque de taux d'intérêt

La débenture convertible porte intérêt à taux fixe et expose donc la Société au risque de variation de la juste valeur découlant de fluctuation des taux d'intérêt.

La Société n'utilise pas de dérivés financiers pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

9 - ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

Le 5 décembre 2011, la Société a acquis un intérêt de 100 % de la propriété Destor en contrepartie d'un versement en espèces de 5 000 \$ et de l'émission de 750 000 actions ordinaires au vendeur. Le vendeur conserve un NSR de 2 %.

La propriété est composée de 83 claims, et est située dans l'environnement géologique favorable de la faille Destor-Porcupine sur laquelle on retrouve plusieurs gîtes aurifères notamment l'ancienne mine Beattie (Clifton Star-Osisko), le gîte Fayolle et la mine Duquesne.

**8 - FINANCIAL RISK MANAGEMENT OBJECTIVES
AND POLICIES SUBSEQUENT EVENTS**

The Corporation is exposed to various financial risks resulting from both its operations and its investments activities. The Corporation's management manages financial risks. The Corporation does not enter into financial instrument agreements including derivative financial instruments for speculative purposes.

a) Liquidity risk

Liquidity risk management serves to maintain a sufficient amount of cash and to ensure that the Corporation has financing sources such as private and public investments for a sufficient amount.

Accounts payable and accrued liabilities are due in the next financial year. The convertible debenture is due to expire in May 2014.

b) Interest rate risk

The convertible debenture bear interest at fixed rate and the Company is, therefore, exposed to the risk of changes in fair value resulting from interest rate fluctuations.

The Company does not use financial derivatives to decrease its exposure to interest risk.

9 - SUBSEQUENT EVENTS

On December 5, 2011, the Company acquired a 100% interest in the Destor property in exchange for a cash payment of \$ 5,000 and the issuance of 750,000 common shares to the vendor of the property. The vendor retains a 2% NSR.

The property consists of 83 claims, is located in the geological environment favorable to the Destor-Porcupine on which there are several gold deposits including the old mine Beattie (Clifton Star-Osisko), the Fayolle deposit and the mine Duquesne.